



Covid-19

MESDAMES ET MESSIEURS, CHERS LOCATAIRES

Notre pays vit actuellement une grave crise sanitaire en raison de la propagation rapide du Covid-19 et de l'augmentation chaque jour du nombre de personnes contaminées. Comme vous le savez, le Gouvernement a instauré un confinement depuis le mardi 17 mars à midi et ce, pour une période provisoire de 15 jours qui sera probablement prolongée pour tenter de limiter la propagation du coronavirus sur le territoire.

Nous demandons bien évidemment à tous nos locataires de respecter les mesures de confinement, de limiter les déplacements et de pratiquer les gestes barrières préconisés afin de se protéger et de protéger les autres.

Durant cette période difficile, Pantin habitat s'organise pour assurer la sécurité des biens et des personnes, et maintenir autant que possible la qualité de service aux locataires.

L'Office a pris la décision, comme la plupart des établissements, de fermer l'ensemble de ses locaux (siège, agences et loges de gardiens), mais un plan de continuité a été mis en place.

Le télétravail a été généralisé pour le personnel autant que possible.

Toutefois, les gardiens demeurent sur le terrain et poursuivent leurs missions essentielles, notamment les sorties de poubelles et l'entretien ménager qui sont assurés partout dans nos résidences. Nous les invitons toutefois, à les réaliser avec le maximum de précautions.

Même si les loges sont fermées, tous nos gardiens sont joignables et à même de répondre aux situations d'urgence.

Compte-tenu des contraintes liées à cette situation exceptionnelle, Pantin Habitat invite les locataires à contacter leur gardien d'immeubles uniquement par téléphone afin de limiter au maximum les contacts physiques. Les gardiens pourront se déplacer uniquement en cas d'urgence et notre dispositif d'astreinte se poursuit normalement.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de nous contacter par mail à « avotrecoute@pantinhabitat.fr », nos services vous répondront dans les meilleurs délais.

La Direction de la proximité est en relation constante avec nos prestataires pour veiller à ce que nous disposions en permanence d'équipes d'intervention auxquelles nous pouvons faire appel en cas d'urgence ou de sinistre.

Pantin Habitat concentrera tous ses moyens au traitement des réclamations prioritaires et urgentes qui concernent la sécurité des biens et des personnes.

Par ailleurs, nous invitons chacun et chacune d'entre vous à faire preuve de solidarité à l'égard de voisins qui peuvent être isolés ou en état de fragilité, en prenant des nouvelles par téléphone pour s'assurer qu'ils ne manquent de rien.

Les gardiens assurent également cette mission, dans la mesure du possible.

Nous vous informons que la Ville de PANTIN continue d'exercer les missions essentielles pour les habitants, qui s'adaptent en continu, dans le respect strict de l'ensemble des mesures visant à limiter les déplacements et regroupements. Les informations sont disponibles sur le site de la ville et nous vous invitons à les consulter.

Soyez assurés de notre implication pour remplir au mieux nos missions de service public malgré l'ensemble des contraintes destinées à ralentir et à enrayer la propagation du coronavirus en France.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement,

La Présidente

F. KERN

Le Directeur Général

M. ZERKOUNE